



Rapport d'activité 2025



CAP EMPLOI YVELINES



SOMMAIRE

Préambule	Pages 1 et 2
Notre organisation	Page 3
GRH : Montée en compétences des salariés	Page 3
Nos missions	Page 4
Nos résultats 2025	Pages 7 à 12
Un nuage de mots	Page 13
Quand l'engagement prend la parole	Pages 14 et 15
L'égalité des chances, un principe à concrétiser	Page 16
Rendre la compensation effective	Page 17
“L'aventure Emploi Accompagné”	Page 18
L'approche du Rétablissement	Pages 19 et 20
Le retour des participants	Page 21
Conclusion	Page 22
Perspectives 2026	Page 23
Remerciements	Page 24

1 - PRÉAMBULE

- Extraits des discours du Président et de la Directrice, prononcés en ouverture de l'évènement anniversaire des 30 ans d'Inclusion Handicap Yvelines (IHY), le 7 octobre 2025.

L'année 2025 s'inscrit dans une trajectoire particulière pour Cap emploi 78, marquée par un **double anniversaire** structurant : les 30 ans d'IHY et les 20 ans de la loi du 11 février 2005.

« La loi de 2005 constitue un socle fondamental pour une société plus inclusive. »

— Le Président

Cette évolution législative a permis de structurer progressivement les dispositifs que Cap emploi 78 met en œuvre aujourd'hui, en faveur de l'accès et du maintien en emploi.

« 30 ans, c'est un long chemin, marqué par des évolutions constantes des pratiques, des organisations et des regards sur le handicap. »

— La Directrice

Au fil des années, les missions ont évolué, d'une adaptation des personnes à une adaptation de l'environnement, d'une approche spécialisée à une articulation avec le droit commun.

De l'insertion vers l'inclusion, Insertion handicapés Yvelines devient Inclusion Handicap Yvelines.

Le déploiement du **Réseau pour l'Emploi (RPE)** traduit une nouvelle manière de travailler :

- Décloisonner les interventions,
- Croiser les expertises,
- Intégrer pleinement le handicap dans les politiques de droit commun.

L'objectif : Faire de l'inclusion l'affaire de tous.

Dans ce cadre, Cap emploi 78 contribue à :

- Sécuriser les parcours professionnels,
- Accompagner les transitions,
- Garantir l'égalité d'accès à l'emploi.

Des lois aux actions, 30 années à faire avancer et changer les regards



1 - PRÉAMBULE (suite)

L'action engagée repose sur un principe fondamental, réaffirmé lors de cette journée : **placer la personne au cœur de l'accompagnement.**

« Cela suppose : de co-construire les parcours, de s'appuyer sur les compétences de chacun, de soutenir le pouvoir d'agir. »

Cette approche s'inscrit dans une logique d'inclusion, fondée sur un équilibre :

**Le droit commun autant que possible,
Le spécifique autant que nécessaire,
La complémentarité en permanence.**

La **compensation** joue ici un rôle déterminant.

Comme rappelé lors de la matinée, elle ne se limite pas à des aménagements techniques : **elle vise à réduire les écarts de chances et rendre effectifs les droits**, en tenant compte des besoins, des attentes et des choix de vie des personnes.

« L'inclusion professionnelle ne se décrète pas, elle se construit collectivement. »

Au-delà des dispositifs, ces évolutions traduisent une transformation plus profonde : celle du regard porté sur le handicap et de la place des personnes dans la société.

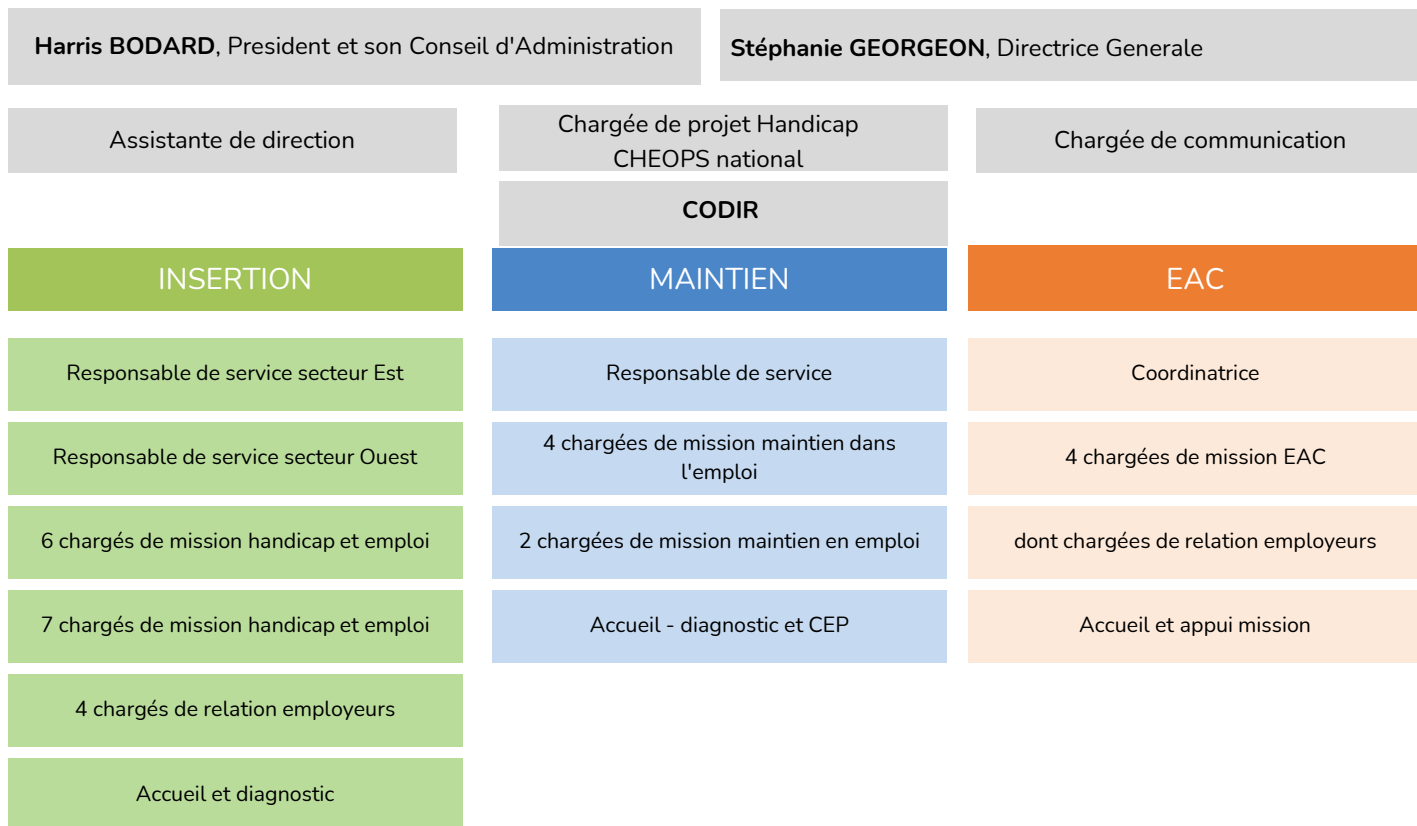
Ce rapport d'activité illustre 30 ans d'actions et d'engagement pour transformer l'inclusion en réalité.

**30 ans d'engagement pour faire du handicap une force d'inclusion
et d'évolution professionnelle.**



2 - NOTRE ORGANISATION

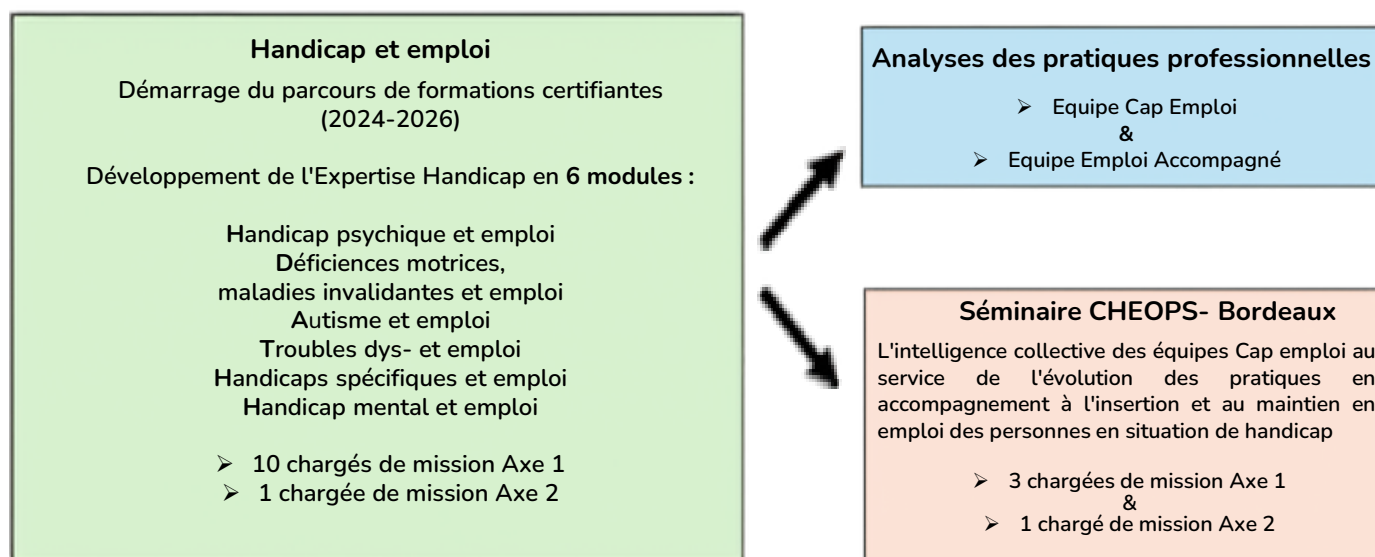
ORGANIGRAMME ET EQUIPE



GRH : MONTÉE EN COMPÉTENCES DES SALARIÉS

FORMATIONS DES SALARIÉS

Dans le cadre du plan de formation, tous les salariés du Cap Emploi et de l'Emploi Accompagné ont suivi au moins une session de formation en 2025.



3 - NOS MISSIONS

Cap Emploi - Accompagner Vers, En et Dans l'emploi	
Pour les personnes en situation de handicap	• Faciliter l'accès à l'emploi • Assurer le maintien dans l'emploi • Offrir un accompagnement renforcé, adapté à des besoins spécifiques et durables IHY développe une expertise reconnue dans la construction de parcours professionnels personnalisés.
Pour les employeurs	• Informer, conseiller et accompagner dans les démarches de recrutement et de maintien dans l'emploi • Compenser la situation de handicap • Sécuriser les parcours professionnels des personnes concernées IHY agit en transversalité sur les sujets RH de recrutement et de maintien

L'Emploi Accompagné - Un soutien durable et individualisé	
Plateforme Emploi Accompagné 78	Porte d'entrée départementale unique, la PEA78 est portée par IHY, chef de file sur le territoire des Yvelines. Elle offre : • Un job coaching individualisé avec une approche médico-sociale intégrée • Une coordination étroite avec les familles, employeurs, acteurs médico-sociaux • Un soutien dans la durée pour sécuriser chaque étape : Entrée en emploi, Evolution, Mediation, Adaptation du poste

IHY : acteur engagé pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et l'accompagnement des employeurs

Nos résultats 2025



CAP EMPLOI YVELINES



Rapport d'activité 2025

Cap emploi 78



*Les 2 piliers des missions Cap emploi
sont l'accompagnement
DANS et VERS l'emploi*

1

L'Accompagnement DANS l'emploi

532

services aux salariés, agents de la fonction publique
et travailleurs indépendants accompagnés dans
l'emploi (tous services confondus)

956

services aux
employeurs
délivrés

314

maintiens dans l'emploi
réussis (service « maintien
dans l'emploi »)



97 %

taux de maintiens dans
l'emploi réussis (service
« maintien dans l'emploi »)

ACTEUR DU SERVICE PUBLIC
DE L'EMPLOI
PILOTÉ PAR :

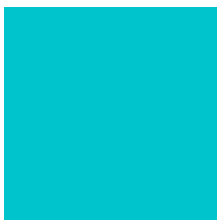


ACTEUR
DU RESEAU
POUR L'EMPLOI



SERVICES « MAINTIEN DANS L'EMPLOI »

maintien sur le même poste ou un autre poste chez l'employeur



381

services « maintiens dans l'emploi »
ouverts sur 2025

314 maintiens dans l'emploi réussis répartis comme suit:

94,86 %
taux de maintien
sur le même
poste

4,82 %
taux de maintien
dans un autre
poste

0.32 %
taux de maintien
dans un autre
poste
du groupe

77 %

taux de pérennité à 3 mois
des maintiens réussis

SERVICES « MAINTIEN EN EMPLOI »

maintien employabilité hors employeur d'origine

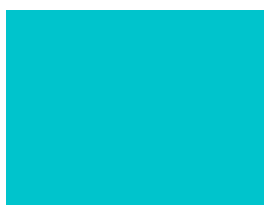


106

services « maintien en emploi » ouverts
sur 2025

SERVICES « EVOLUTION PROFESSIONNELLE »

Elaboration et/ou mise en oeuvre d'un nouveau Projet Professionnel



43

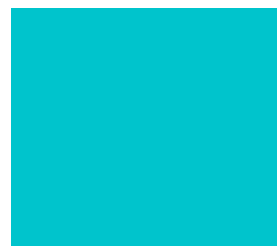
services « évolution professionnelle »
ouverts sur 2025

FOCUS ACTION DE VEILLE

L'action de veille consiste à assurer un suivi personnalisé pour des situations d'emploi dans lesquelles l'évolution du handicap, l'état de santé ou l'organisation de travail à court ou moyen terme pourraient avoir un impact sur le maintien dans l'emploi.

5

actions de veille
ouvertes dont :

**100 %**

suite à un maintien
dans l'emploi

0 %

suite à une insertion
(post suivi durable)

FOCUS CEP - CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le CEP est un outil mobilisable dans le cadre de l'accompagnement des Cap emploi sur les services « maintien dans l'emploi », « maintien en emploi » et « évolution professionnelle ».

151

CEP salariés
dont :

**0 %**

services
« maintien
dans l'emploi »

71,03 %

services
« maintien
en emploi »

28,97 %

services
« évolution
professionnelle »

Cap emploi est
opérateur du CEP

MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE

Indicateurs
communs
Cap emploi
France Travail

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

France
Travail

CAP EMPLOI 78
Handicap, recrutement & maintien

“IMPACT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL”

13,9 %

taux d'accès à l'emploi

Indicateur : augmenter le
taux d'accès à l'emploi
des demandeurs
d'emploi en situation de
handicap

Objectif fixé à 14,4 %

4,4 %

de recrutement de
DEBOE*

Indicateur : augmenter
la part des recrutements
de DEBOE* parmi les
offres pourvues

Objectif fixé à 5,3 %

“DYNAMISER LES PARCOURS”

73,6 %

de taux de satisfaction
des DEBOE*

Indicateur : augmenter le
taux de satisfaction
relative à l'accompa-
gnement des DEBOE*

Objectif fixé à 75,2 %

62,2 %

de taux dynamisation
des DEBOE*

Indicateur : augmenter le
taux de dynamisation de
l'accompagnement des
DEBOE*

Objectif fixé à 60,7 %

3033

DEBOE* longue durée

Indicateur : diminuer le
nombre de DEBOE*
longue durée

Objectif fixé à 3214

“LA FORMATION COMME LEVIER”

42,09 %

de taux d'accès à
l'emploi des DEBOE*

Indicateur : augmenter le
taux d'accès à l'emploi
des DEBOE* sortants de
formation à visée «
emploi direct »

Objectif fixé à 41,8%

*DEBOE pour

Demandeur d'Emploi

Bénéficiaire

de l'Obligation d'Emploi

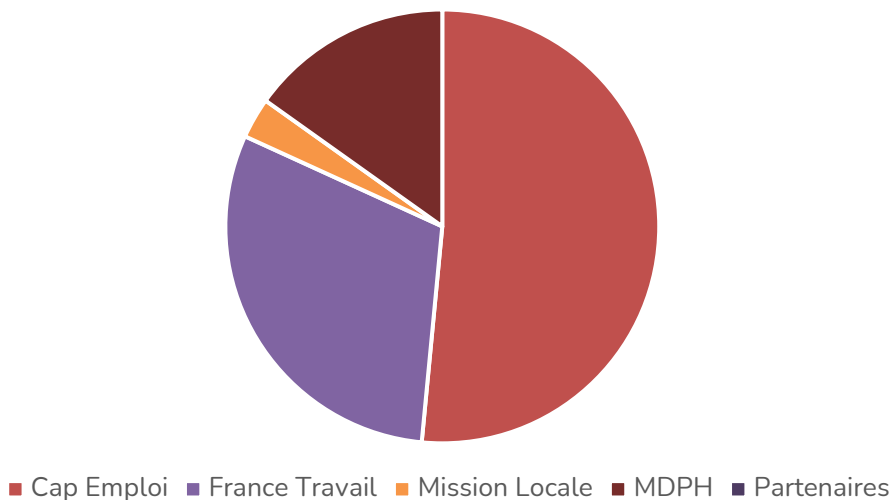
Données clés / résultats :

Une équipe départementale avec 7 ETP de job coaches dédiés à l'accompagnement des bénéficiaires.

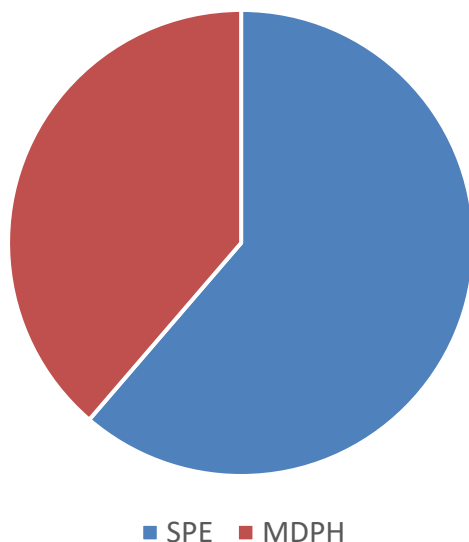
Plusieurs lieux d'accueil sur les Yvelines garantissant un accompagnement de proximité.

12 REP sur l'année 2025 ayant permis l'étude de 67 dossiers en équipe pluridisciplinaire.

Origine des orientations



Origine des entrées



6 EPS MDPH Emploi accompagné sur l'année 2025

➤ **32 sorties actées**

➤ **31 nouvelles entrées validées**

- 8 candidatures issues de Cap Emploi – axe 1
- 4 candidatures issues de Cap Emploi – axe 2
- 6 de France Travail
- 1 de la Mission Locale
- 12 issues de la MDPH

131 personnes en file active au 31/12/2024

Taux d'occupation de la plateforme : 100%

Répartition de la file active par âge :

45.79 % des personnes accompagnées ont moins de 30 ans.

Répartition par âge	
Moins de 20 ans	1 soit 0.76 %
20/25 ans	27 soit 20.62 %
26/29 ans	32 soit 24.43 %
30/39 ans	44 soit 33.59 %
40/49 ans	19 soit 14.50 %
50 ans et plus	8 soit 6.10 %

Nature du handicap principal :

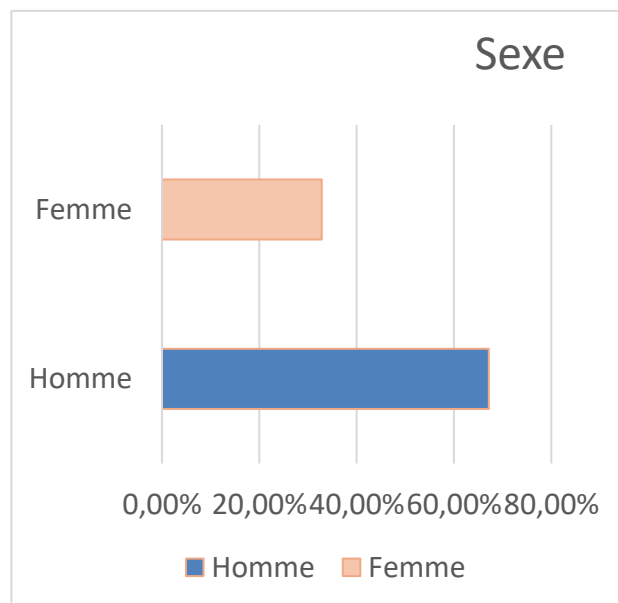
Nature du handicap principal	
Troubles du psychisme	53 soit 40.47 %
Troubles cognitifs	29 soit 22.13 %
TSA	36 soit 27.49 %
Déficiences motrices	3 soit 2.29 %
Déficiences visuelles	1 soit 0.76 %
Déficience intellectuelle	7 soit 5.34 %
Autre déficience	2 soit 1.52 %

Niveau d'entrée à l'entrée :

6.87 % des personnes sont sans diplôme
47.32 % ont un niveau Bac ou infra
16.03 % ont un niveau Bac + 5

Répartition de la file active par sexe :

Similaire aux années précédentes, 1/3 de femmes – 2/3 d'hommes



Niveau d'étude à l'entrée



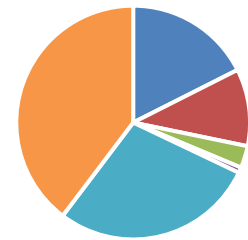
■ Sans diplôme ■ Niveau 3 ■ Niveau 4
■ Niveau 5 ■ Niveau 6 ■ Niveau 7

Accompagnement médico-social complémentaire :

39.70 % des personnes accompagnées n'ont pas de suivi médico-social associé
 13.74% ont un suivi SAVS ou SAMSAH en parallèle
 45.80% ont un suivi médical (CMP ou autre)

Intensité du suivi	
Veille totale	3
Allégé - Inf 2H/mois	29
Suivi – 2 à 8H/mois	78
Régulier - 8 à 12H/mois	15
Intensif – sup à 12H/mois	6

Accompagnement médico-social complémentaire



■ CMP
 ■ SAVS
 ■ SAMSAH
 ■ Protection juridique

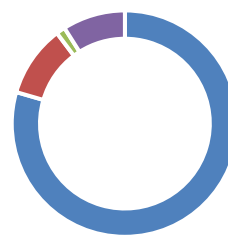
Situation au regard de l'emploi :

3 candidats en formation dans le cadre d'une alternance
 11 candidats en formation (en cours d'emploi, ESRP)

Au total 14 bénéficiaires, soit **10.7% des personnes accompagnées.**

Situation au regard de l'emploi	
CDD	19
CDI	52
Alternance	3
Intérim	1
Libéral/auto-entrepreneur	2
Service civique	1
ESAT	1
PMSMP	8

Catégories d'employeurs



■ Privé ■ Etat
 ■ FP hospitalière ■ FP territoriale

87 bénéficiaires **soit 66.41 % sont en emploi ou en PMSMP**

44 bénéficiaires, **soit 33.59 % sont à la recherche d'un emploi**

Le nuage de mots

UN ANNIVERSAIRE QUI CÉLÈBRE 30 ANS D'ENGAGEMENT



QUAND L'ENGAGEMENT PREND LA PAROLE

► L'ouverture de l'événement.

Le 7 octobre, aux Mureaux, nous étions **210** à nous réunir : professionnels de l'emploi, partenaires institutionnels, employeurs, acteurs associatifs et personnes accompagnées.

Cette matinée organisée à l'occasion des **30 ans d'Inclusion Handicap Yvelines (IHY)** a constitué un temps fort, réunissant l'ensemble des acteurs engagés en faveur de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Dès **9h30**, l'événement s'ouvre par un mot d'accueil du **Président de l'association IHY, Harris Bodard**, suivi d'une présentation de la structure par la **Directrice Stéphanie Georgeon** et d'un film mettant en lumière les équipes et leurs actions. Cette introduction pose le cadre : célébrer un parcours collectif tout en se projetant vers l'avenir.



QUAND L'ENGAGEMENT PREND LA PAROLE (suite)

► Intervention de la compagnie Théâtre Eurydice (ESAT).

Cette séquence artistique, intégrée dès le début, introduit une autre manière d'aborder les enjeux du handicap.

Au-delà d'un anniversaire, cet événement permet de :

- Valoriser les actions conduites depuis 30 ans
- Partager des pratiques professionnelles
- Renforcer les coopérations territoriales
- Réaffirmer un engagement collectif

« Une matinée riche en émotions, en témoignages et en partages autour d'un même objectif : faire avancer l'inclusion professionnelle. »



L'ÉGALITE DES CHANCES, UN PRINCIPE A CONCRÉTISER

► À partir de 10h15, la première table ronde aborde un enjeu structurant.

Cette séquence articule apports théoriques et retours d'expérience :

- Rappel du cadre législatif issu de la loi de 2005 et du rôle du FIPHFP
- Éclairage sur l'accès aux droits de la MDPH
- Présentation de l'outil HandiMatch

Les interventions montrent que l'égalité des chances est reconnue comme un principe, mais que sa mise en œuvre repose sur la capacité des acteurs à rendre les dispositifs lisibles, accessibles et coordonnés.

Un interlude théâtral vient ponctuer cette première séquence.

« La parole donnée aux personnes accompagnées permet de comprendre concrètement les réalités des parcours. »



Françoise DESCAMPS-CROSNIER - Présidente du FIPHFP

Témoignage

Veni MURUGAN – Médico-socio-esthéticienne



Marion MOURET - Référente insertion professionnelle Pôle Maison Départementale de l'Autonomie 78



Orée MALAUSSENA - Directrice Départementale Déléguée Yvelines- Sud France Travail



Cécile MONY - Responsable de service Cap Emploi 78, Chargée de projet handicap Cheops / Plateforme de l'inclusion

RENDRE LA COMPENSATION EFFECTIVE

► À 11h15, la seconde table ronde permet de franchir une étape supplémentaire.

Passer de la théorie à la mise en œuvre concrète, à travers la notion de **compensation du handicap**.

Les échanges s'appuient sur plusieurs interventions :

- Présentation des dispositifs d'emploi accompagné : témoignages à trois voix
- Intervention de l'Agefiph sur les aides mobilisables
- Mise en perspective de **l'approche du rétablissement**

Cette approche croisée montre que la compensation s'inscrit dans un processus global d'accompagnement, où la personne devient pleinement actrice de son parcours.

Les échanges montrent que la compensation constitue un levier essentiel pour sécuriser les parcours :

« La compensation permet de rendre possible ce qui ne l'était pas. »

Les témoignages croisés, associant salariés et professionnels, permettent d'illustrer concrètement :

- Les adaptations nécessaires
- Les dispositifs mobilisables
- Les conditions de réussite



Isabelle LAURENS - Job coach et Coordinatrice Plateforme Emploi accompagné 78



Témoignage de Wilfrid VANDAMME - Assistant administratif



Frédéric PATON - Chargé de Projets Copernic France & International / Audit et Contrôle Internes

Céline LEBLOND - Déléguée Régionale Adjointe AGEFIPH IDF



Rania NETO - Chargée de mission Maintien en Emploi

Témoignage d'Ilham HARTOU - Directrice agence O2

Témoignage de Charlotte PASCOUAT - Professeur de danse

"L'AVENTURE EMPLOI ACCOMPAGNÉ"

► Témoignage à 3 voix.

Wilfrid VANDAMME Assistant administratif, Frédéric PATON Manager de proximité de Wilfrid chez Colas Rail, et Isabelle LAURENS Job coach ont illustré leur collaboration.

L'Emploi accompagné, accompagnement de proximité, individualisé et sur-mesure, a permis que Wilfrid accède à une première expérience de travail chez Colas Rail en intérim.

Le soutien apporté durant l'intégration, une présence régulière sur site, la désignation d'un tuteur, l'aménagement du planning, l'identification fine des tâches, la sensibilisation à la situation de handicap et aux besoins, la motivation de Wilfrid, ont favorisé son recrutement en CDI et garanti « la sécurité de l'emploi » à laquelle il aspirait.

Aujourd'hui, pour Wilfrid, « travailler ça me motive dans la vie personnelle et professionnelle », « je me suis ouvert au monde, je fais des sorties avec mes collègues, des afterwork ». Wilfrid ajoute avoir appris à connaître les collaborateurs, et ils « sont de plus en plus en relation avec moi ».

Wilfrid est désormais « Ambassadeur du handicap » pour le groupe Colas.

« Me recruter était un véritable défi pour Colas Rail », réussi du point de vue de Wilfrid qui ajoute « je peux dire que je me sens comme un poisson dans l'eau ».

Une expérience éclairante d'inclusion chez un employeur engagé, permettant à Wilfrid VANDAMME de partager son enthousiasme, sa satisfaction d'être aujourd'hui sécurisé sur le plan professionnel mais aussi inclus socialement, grâce à "l'aventure Emploi accompagné" selon ses mots.

Son dernier message à l'auditoire : « **Engagez-vous ! Tous en avant !** ».

« je me suis ouvert au monde, je fais des sorties avec mes collègues, des afterwork »

"Je peux dire que je me sens comme un poisson dans l'eau."



L'APPROCHE DU RÉTABLISSEMENT

► Rania NETO - Chargée de mission handicap et conseil en évolution professionnelle.

La notion de compensation a été largement développée par les différents intervenants.

Mais derrière cela, il existe aussi tout **un travail d'accompagnement invisible**, souvent méconnu, un travail en amont, autour des processus, des ressources et des leviers qui permettent à la personne de retrouver sa **capacité d'agir** et de passer à l'action.

C'est précisément ce que recouvre la notion de **rétablissement**.

Ce travail passe d'abord par **un accompagnement au changement**, nécessaire pour accepter la situation vécue et faire le deuil de l'emploi perdu.

En effet, ne plus pouvoir occuper un poste ne signifie pas ne plus être capable d'exercer une activité professionnelle. Il s'agit alors d'engager un véritable travail sur soi, pour **mieux se connaître**.

Cela implique d'identifier et de se réapproprier ses ressources personnelles, ses centres d'intérêt, ses valeurs, ses aptitudes, mais aussi ses priorités et ses limites.

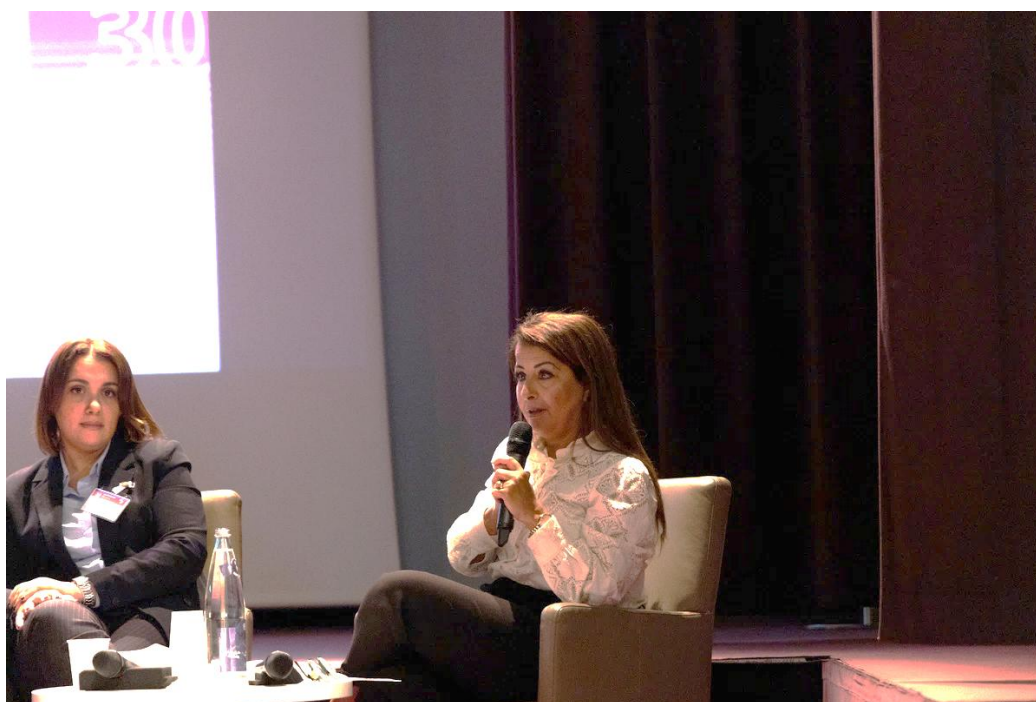
Cette **photographie professionnelle** est nécessaire pour mieux se projeter vers un autre projet plus compatible avec ce que je peux faire et ce que j'ai envie de faire. Ce travail va également permettre de **renforcer l'estime de soi**. Cela n'est possible que si et seulement si le travail d'accompagnement en amont a été fait.

Sinon que se passe-t-il ?

L'accompagnement peut se heurter aux résistances exprimées par la personne.

Nous allons maintenant découvrir le témoignage de **Charlotte**, accompagnée par Cap emploi 78, qui partagera son expérience et mettra en lumière, à travers son parcours, le processus de rétablissement.

"Le rétablissement permet de retrouver sa capacité d'agir et de passer à l'action."



*"Le rétablissement mobilise les ressources
et la compensation lève les freins."*

L'APPROCHE DU RÉTABLISSEMENT (suite)

► Charlotte

"Le **rétablissement** est un outil de la compensation"

"A travers le **rétablissement**, je retrouve le pouvoir d'agir"

"Le **rétablissement** mobilise les ressources, la compensation supprime les freins"

Lien vidéo :



« Grâce à cet accompagnement, j'ai trouvé ma voie. »

LE RETOUR DES PARTICIPANTS

► Les témoignages.

Les retours confirment l'impact de l'événement : les contenus ont fait écho à la réalité de terrain. Les témoignages ont particulièrement marqué les esprits, par leur authenticité et l'émotion suscitée.

Ce sont avant tout les voix des premiers concernés qui ont été entendues, donnant une résonance forte aux échanges et rappelant le sens des actions menées.

La qualité des interventions et la diversité des formats ont permis de maintenir une dynamique tout au long de la matinée :

« Le rythme de la matinée et la diversité des formats ont rendu les échanges particulièrement enrichissants. »

Au-delà des contenus, c'est l'esprit collectif qui a marqué les participants :

« Nous pouvons tous travailler ensemble. »

« L'entraide entre acteurs est essentielle. »

Progressivement, une idée s'est imposée : l'inclusion repose sur une responsabilité partagée.

« Le partenariat est indispensable pour accompagner les parcours. »

« L'accompagnement n'est pas une idée, c'est une réalité. »

Enfin, une communication pensée avant, pendant et après l'événement a permis d'en prolonger l'impact et d'en élargir la portée.

« La parole donnée aux personnes accompagnées permet de comprendre concrètement les réalités des parcours. »

« La diversité des intervenants enrichit les échanges et apporte une vision complète. »



CONCLUSION

Les 30 ans d'IHY ne constituent pas seulement un temps de valorisation, mais un moment structurant pour le territoire.

Les participants résument cette dynamique avec des mots simples :

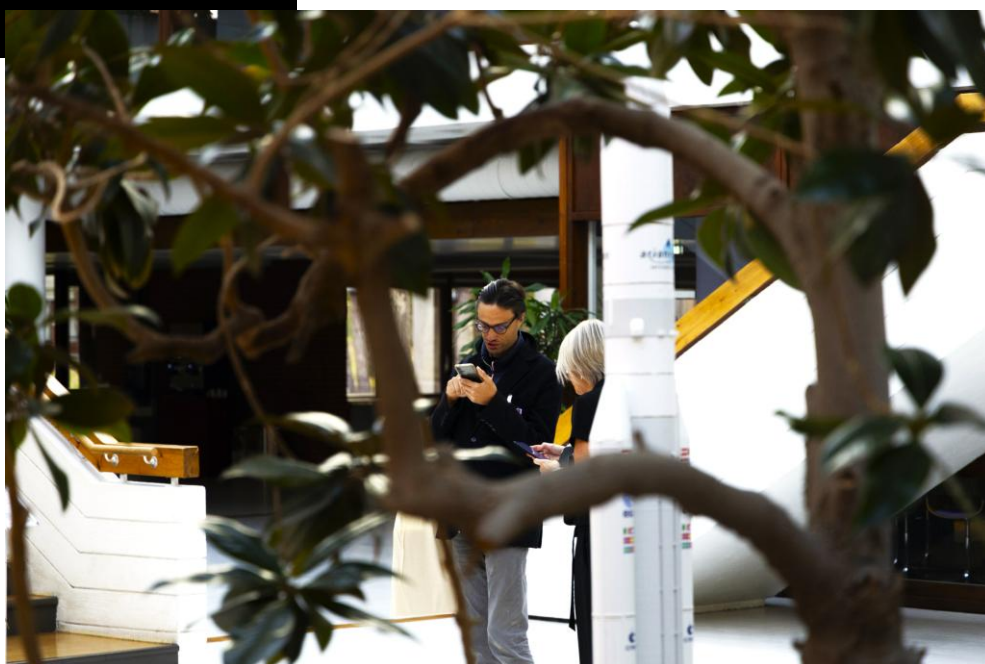
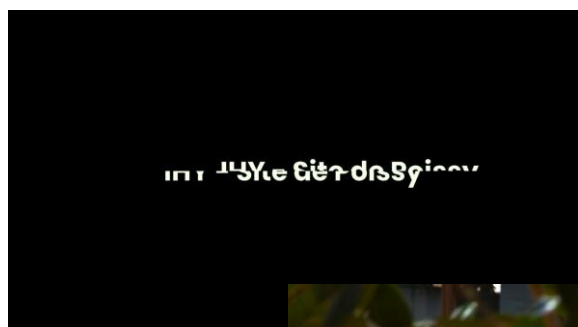
« Ensemble. »

« Inclusion, accompagnement, partenariat. »

Et surtout une conviction forte émerge :

**“Nous pourrions tous être concernés demain,
donc tous être engagés aujourd’hui”**

Lien vidéo :



PERSPECTIVES 2026

GOUVERNANCE ET PILOTAGE

Si 2025 a été une année repère soulignant les progrès réalisés en faveur de l'inclusion

- ◆ 20 ans de la loi du 11 février 2005
- ◆ 30 ans d'IHY

2026 sera dédiée au renforcement et à la structuration de nos expertises

- ◆ Développer les compétences internes
- ◆ Mieux structurer les pratiques d'accompagnement
- ◆ Capitaliser sur l'expérience des équipes à modéliser

Nos priorités pour 2026

- ◆ **Un réseau plus lisible et plus coordonné**

Entrée en phase concrète du Réseau pour l'Emploi

Actions mieux coordonnées sur les territoires

Implication renforcée dans les CDPE

- ◆ **Des modes de travail plus collectifs**

Structuration des groupes de travail et task forces

Partage des bonnes pratiques

Réponses adaptées aux réalités locales

- ◆ **Le Handicap, une responsabilité partagée par tous**

Enjeu de transversalité du handicap dans le droit commun

Mobilisation de la responsabilité des partenaires sur le sujet du handicap

Maintien d'un appui expert à chaque étape du parcours

- ◆ **Des parcours plus personnalisés**

Accompagnement vers l'emploi renforcé

Mobilisation accrue des employeurs

Prévention des ruptures et maintien durable dans l'emploi

- ◆ **Une offre plus accessible**

Développement des passerelles entre les services : Emploi Accompagné AVE (Accompagnement Vers l'emploi) ADE (Accompagnement Dans l'emploi)

Parcours plus fluides, lisibles et sécurisés

Notre ambition pour 2026

Permettre à chaque personne en situation de handicap de trouver pleinement sa place dans le monde du travail.

REMERCIEMENTS

Ce rapport d'activité est le reflet du travail de nos équipes.

Leurs expertises se lisent dans les résultats 2025 ici présentés :

- **de l'accueil à l'accompagnement,**
- **de l'Insertion Vers l'Emploi au Maintien Dans l'emploi, et Entre emploi,**
- **des appuis ponctuels experts handicap aux accompagnements durables et personnalisés**

tous nos services sont portés avec engagement et professionnalisme par une équipe dévouée au service des personnes en situation de handicap et de leurs employeurs.

Jean-Pierre Bénazet, le Président du réseau national des Cap emploi CHEOPS, a souligné "l'adaptabilité et la résilience" de nos équipes terrain "engagées, humanistes et volontaires"

Et autour du Président d'IHY - INCLUSION HANDICAP YVELINES, les membres du Conseil d'Administration ont guidé les stratégies associatives et mis en lumière les expertises des missions en célébrant les 30 ans d'engagement de l'association.

**Le Président et moi-même tenons ici à remercier le travail
des salariés et des administrateurs !**

Harris BODARD, Président & Stéphanie GEORGEON, Directrice

